
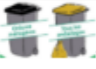

























# Tambour battant

JUIN		JUILLET		AOUT	
SA	SUIVEZ LA HUPPE 	1 LU	1 JE	1	1
DI		2 MA	2 VE	2	2
LU		3 ME 	3 SA	3	3
MA		4 JE	4 DI	4	4
ME 		5 VE	5 LU	5	5
JE		6 SA 70 ans ESM (stade) 	6 MA 	6	6
VE		7 DI	7 ME	7	7
SA		8 LU	8 JE	8	8
DI		9 MA 	9 VE 	9	9
LU		10 ME	10 SA	10	10
MA 		11 JE	11 DI	11	11
ME		12 VE 	12 LU	12	12
JE		13 SA	13 MA	13	13
VE 		14 DI	14 ME 	14	14
SA Fête de la MUSIQUE 		15 LU	15 JE	15	15
DI		16 MA	16 VE	16	16
LU		17 ME 	17 SA	17	17
MA		18 JE	18 DI	18	18
ME 		19 VE	19 LU	19	19
JE		20 SA	20 MA 	20	20
VE		21 DI	21 ME 	21	21
SA		22 LU	22 JE	22	22
DI		23 MA 	23 VE 	23	23
LU		24 ME 	24 SA	24	24
MA 		25 JE	25 DI	25	25
ME 		26 VE 	26 LU	26	26
JE		27 SA	27 MA	27	27
VE 	/Fête de l'école (stade)	28 DI	28 ME 	28	28
SA		29 LU	29 JE	29	29
DI		30 MA	30 VE	30	30
		31 ME 	31 SA Course cycliste	31	31



A partir du 1er janvier 2025, le SMIRTOM ne collectera plus les papiers séparément des emballages. Les bacs actuels seront changés en bacs avec un couvercle vert dédiés exclusivement au verre.

**Le papier devra être déposé dans le bac des emballages (jaune).**

Des agents du syndicat vont passer les jours de collecte du verres/papiers après le camion pour échanger les couvercles. Pour permettre ces échanges ne ramassez pas vos bacs bi compartiments immédiatement après la collecte .

I  
P  
N  
S

## En juin

[MàM]  
**Musique à Marçais**

**Samedi 15 juin 2024**  
à partir de 18h

Emmanuel PARISSELLE Christian MAES  
Mathilde BASSET Vincent MAGRINI  
les enfants de l'école  
Laurent VERCAMBRE  
RIVAGES QUARTET

concerts défilé chantant animation musicale

**BUFFET BUVETTE** assurés par l'APE Marçais Orcenais



### Samedi 1<sup>er</sup> juin

Suivez la huppe  
16h30 rendez vous  
place Saint Maurice  
pour une promenade  
naturaliste (2 ou 4km)  
commentée. Jeux, quiz.  
Un pot convivial  
clôturera l'après midi



**Samedi 9 juin**  
Élections européennes

### FÊTE DE L'ÉCOLE

**Vendredi 28 juin**  
À partir de 18h au stade

## En juillet

**Vendredi 14 juillet**  
Feu d'artifice  
Cette année à Orcenais



**Samedi 6 juillet**  
l'Entente Sportive de Marçais fête les  
70 ans de foot à Marçais  
Au stade

## En août

**Samedi 31 août**  
**Prix de Marçais**  
course cycliste annuelle  
de l'ECOM

*Trinquer, manger :*  
**Bar'ouette le vendredi, Anaïs le mardi des semaines paires**

**Année 16,**  
**n° 70**  
**juin 2024**

Téléphone : 02 48 96 12 31  
Télécopie : 02 48 56 37 99  
Courriel :  
mairie-marçais@orange.fr  
Site : marçais.fr

Ouverture de la mairie  
et de la poste

La mairie et la poste  
sont ouvertes du  
mardi au samedi matin  
de 10h à 12h. Le  
secrétariat de mairie  
est ouvert aussi  
l'après-midi de mardi à  
vendredi de 14h à 18h.

### SOMMAIRE

Page 2 : Au Conseil  
Municipal , les comptes  
et le budget de la  
commune

Page 2 : Brèves,  
Marçais à l'honneur

Page 3 : Programme de  
la Fête de la musique  
et paroles de la  
chanson

Page 3 : Si on Plantait  
Communiqué du Pays

Page 4: Calendrier des  
manifestations

Page 4 : Communiqué  
du SMIRTOM

## Brèves Marçais à l'honneur

### Prix de Marçais

La commune verse une subvention de 200€ pour les activités de l'hippodrome de Lignéres ce qui lui vaut l'organisation d'une course dédié . Cette année ce **Prix de Marçais** a été gagné par un cheval de Joris FILOGRASSO. Une heureuse circonstance dont on félicite cet éleveur de Marçais.

**Des billets d'entrée gratuits aux journées de courses de Lignéres sont disponibles sur demande à la mairie. Profitez en !**

### Arbre remarquable

Le poirier des Ganivets (3,52m de circonférence et 17m de haut) a sans doute plus de 200 ans. Il a été remarqué par un passionné, adhérent de la Société Pomologique du Berry, qui l'a présenté au concours Mon Cher Arbre de 2024. A suivre...

### Autoconsommation

Les travaux du silo sont terminés et la production photovoltaïque va commencer. Notre commune sera la première du département à choisir l'**autoconsommation collective** : la production d'électricité sera envoyée sur les compteurs des bâtiments communaux. Une bonne nouvelle pour les finances de notre commune..

## Le Conseil Municipal a voté les comptes 2023 et le budget 2024

Le Conseil Municipal d'avril est toujours consacré aux finances : budget annuel et comptes de l'année précédente. Cette année n'a pas échappé à la règle .

La première partie du conseil a été consacrée aux comptes 2023. En fonctionnement, nous avons subi une forte hausse des charges essentiellement due à l'électricité et aux réfections de plusieurs routes. Sur l'électricité l'État a annoncé maintenir un soutien que nous espérons toucher pour 2024 : cette charge explique la baisse du résultat comptable par rapport à 2022.

Ce résultat reste tout de même bon : 68 180€. Il permet d'envisager les investissements à venir .

Plusieurs investissements étaient en cours au 31 décembre : le silo, les équipements de la cuisine, l'étude de la traversée du bourg. La section d'investissement reflète ces dépenses avec un résultat de -76 743€ d'autant qu'une partie des subventions liées à ces projets n'a été officielle qu'en 2024.

### Budget 2024

Pour 2024 le Conseil a voté un budget de fonctionnement prudent comme à l'habitude . Il s'équilibre à 404 875,38€. A noter le vote d'un coup de pouce à la confrérie de la Saint Vincent Saint Blaise (300€) et au Club de l' Amitié du Chatelet fréquenté par des marçaisiens et marçaises. La commune soutient en priorité le bénévolat communal et les associations locales tournées vers la solidarité.

Après délibération sur divers devis, les travaux suivants ont été prévus au budget :

- la fin des travaux du silo avec un achat de portes et de mobiliers d'exposition.
- l'équipement de la cuisine pour la cantine
- la climatisation de la crèche
- des travaux sur des chemins ( retenus par la Communauté de Communes pour la randonnée et circuits divers )
- la suite des études préalables à la traversée du bourg
- la proposition de reprise de la maison Metenier du bourg pour un euro symbolique dans le cadre de cet aménagement et en vue de la démolir .

Les subventions notifiées (silo, cour d'école) ont été comptabilisées. La commune est en attente des réponses officielles pour les équipements de cuisine et sur l'aménagement de la traversée du bourg : si on peut être optimiste pour la cuisine il est probable que pour le bourg les montants soient inférieurs à ses demandes ce qui obligerait à réduire le projet initial . A suivre là aussi...

### Budget d'investissement 2024

DEPENSES		RECETTES		
001	Solde reporté	161 542,45	021 Virement du fonctionnement	15 000,00
16	Emprunts ( remboursement du capital)	15 000,00	040 Amortissements	1668,10
21	Investissements matériels prévus	405 839,50	10 Dotations et réserves	283 717,85
			13 Subventions	201 996,00
			16 Emprunts	80 000,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>582 381,95</b>		<b>582 381,95</b>

## Le programme de la Fête de la Musique 2024

À partir de 18h à l'église :

**Les enfants de l'école** se produiront avec plusieurs chansons du répertoire des *Écoles qui Chantent*

**Rivages Quartet**, Delphine BORDAT, Magali BORDAT, Jean Claude LAPORTE et Jean-Jacques SMITH nous proposeront leurs compositions inspirées de la musique traditionnelle

**Laurent VERCAMBRE**, le violoniste bien connu, jouera du nickelharpa un instrument que beaucoup d'entre nous découvriront à cette occasion.

Autour de 19h30 :

Déambulation musicale et chantée dans la grand Rue et autour de la Croix des mariés. Chacun est invité avec ou sans instrument. Paroles de la chanson ci-contre.

A partir de 21h à la salle des fêtes :

**Mathilde BASSET et Vincent MAGRINI**, chant et guitare .

**Emmanuel PARISELLE** (un fidèle!) et **Christian MAES**, accordéon diatonique, musique à chanter et danser si affinités...

*Le programme est concocté par Gabriel Yacoub , sans oublier pendant toute la fête les bénévoles de l'APE (association de parents d'élèves) Marçais Orcenais qui seront à votre service à la buvette et au buffet avec leur bonne humeur habituelle. N'hésitez pas : les profits sont reversés aux projets de nos écoles !*

Le Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, a mis en place, grâce aux fonds attribués par le Conseil Régional du Centre Val de Loire, une opération « Si on plantait ».

« Si on plantait » est une opération collective de soutien à la plantation d'arbres et d'arbustes pour :

- concourir à la conservation des spécificités des paysages et des essences ou variétés locales et lutter contre leur banalisation,

- reconstituer un maillage fonctionnel de haies bocagères à des fins paysagères, écologiques et économiques

- soutenir les plantations pour leur rôle écologique sur la biodiversité, la qualité et la préservation des sols et de l'eau, leur contribution à lutter contre le changement climatique...

L'opération consiste en un système de commande groupée et subventionnée de plants et fournitures nécessaires à la plantation en vue d'atteindre les objectifs énoncés ci-dessus. De ce fait, elle **ne vient pas en compensation d'abattage d'arbres ou d'arrachage de haies. Avant toute chose, il est essentiel de rappeler que préserver les haies ou arbres existants reste une priorité.** De plus, l'opération n'a pas vocation à financer tous les projets de plantations quels qu'ils soient.

Elle est ouverte aux particuliers, aux collectivités locales et leurs groupements, aux agriculteurs et leurs regroupements, aux associations et entreprises dans le respect d'un cahier des charges à demander

## SI ON PLANTAIT?

Opération collective de plantation du Pays-Berry -St-Amandois

CAMPAGNE 2024



Les projets doivent concerner la plantation de :

- haies champêtres mélangées (linéaire de 50 m minimum de plantation).
- les alignements linéaires d'arbres, (minimum de 10 arbres plantés)
- les vergers avec un minimum de 15 arbres plantés (dont au moins 20 % devront être choisis parmi les variétés dites anciennes.)

Une liste de végétaux a été sélectionnée en fonction de leur typicité par rapport aux paysages du Pays. Seuls ces végétaux pourront être subventionnés.

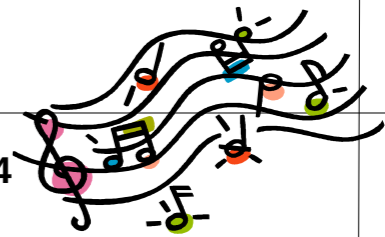
### Fonctionnement de l'Opération

Le Pays Berry St-Amandois procède à l'acquisition des plants, puis les rétrocède aux bénéficiaires ultimes, subvention de 50 % déduite.

La prochaine période de plantation est prévue pour l'hiver 2024-2025, si vous souhaitez y participer, contactez le Pays Berry St Amandois au 02 48 96 16 82 ou rendez-vous sur son site internet : [www.pays-berry-st-amandois.fr](http://www.pays-berry-st-amandois.fr).

**DÉPÔT des demandes avant le 31 août**

**Vous pouvez retirer un bon de commande en mairie ou il peut vous être adressé par mail sur demande.**



## l'hymne

Refrain

**Marchons, marchons autour de la croix blanche  
Nous chanterons au moins jusqu'à dimanche  
Aujourd'hui la musique  
Avant la république  
Et nous n'arrêterons  
Que rentrés dans nos maisons (2 fois)**

Notre village de Marçais  
Compte quelques bons gars bien faits  
Des gars aussi des filles  
Certaines bien gentilles  
Tous sont venus ce soir  
Pour être vus ou se faire voir

Depuis plusieurs années de ça  
Nous célébrons ce moment là  
En toute belle humeur  
Avec la joie au cœur  
On se retrouve à la saison  
Autour des airs et des chansons

Nous étions là l'année dernière  
Avec le père, avec la mère  
Nous reviendrons à la prochaine  
Et des fins fonds de nos domaines  
Avec nos petits enfants  
Qui auront tanné leurs parents

Aujourd'hui Musique à Marçais  
Ca sera gai, ça sera fait  
On attendra l'année entière  
Il n'y aura rien d'autre à faire  
Pour se rappeler le plaisir  
Et l'envie d'y revenir